

1421. — *Mons, 12 octobre 1578*. Lettre du duc d'Anjou aux états généraux, pour se plaindre derechef des longueurs et remises desquelles ils usent en son endroit, à l'égard des villes dont la délivrance lui a été promise.

Arch. d'Ypres. — Bibl. roy. : MS. 7199, p. 73. — Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 93, et *Acta statuum Belgii*, t. III, pièce 99.

1422. — *Sans date (Anvers, 12 octobre 1578)*. Proposition verbale faite aux états généraux par le sieur de Launay, au nom du duc d'Anjou. Elle concerne le duc Casimir : François de Valois a trouvé étrange qu'il soit allé se joindre aux Gantois. Il désire connaître à cet égard les sentiments des états.

Arch. d'Ypres.

1425. — *Anvers, 12 octobre 1578*. Lettre des états généraux au duc d'Anjou. Ils lui témoignent leur extrême déplaisir du refus des villes de Landrecies et du Quesnoy. Les démarches qu'ils ont faites pour amener ces deux villes à changer de détermination doivent leur servir de décharge à ses yeux, « s'il » lui plaist de considérer que, selon droict, le consentement » des citoyens et inhabitans y estoit requis et nécessaire, et » que plus avant ils n'y pouvoient estre forcez, comme aussy, » en traitant avec ses ambassadeurs, leur a esté ouvertement » déclaré, tant de bouche que par escript. » Ils lui font les mêmes offres qu'ils ont faites, le 6, au S^r de Launay. Au moment de fermer leur lettre, ils apprennent, par le S^r de Lavergne, capitaine de ses gardes, la prise de Binche; ils lui en font leurs félicitations (1).

Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 93.

1424. — *Anvers, 12 octobre 1578*. Lettre des états généraux au duc d'Anjou, pour le prier d'ajouter foi et créance à

(1) Ils firent présent d'une chaîne d'or de cent écus au porteur de cette nouvelle.

ce que lui dira, de leur part, le docteur André de Dinter, greffier des états de Brabant. (Suivent deux pièces : l'une du 10, l'autre du 15 octobre, servant d'instructions à de Dinter. Il devait solliciter le duc de faire tant que le S^r de Montigny se désistât de son entreprise; de leur côté, les états tâcheraient de faire retirer le duc Casimir de Flandre. Il devait aussi demander l'avis du duc sur la négociation de paix entamée par l'intercession de l'Empereur.)

Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 94 v^o.

1425. — Anvers, 12 octobre 1578. Lettres des états généraux au duc d'Arsehot, au S^r de Fresin et au prélat de Maroilles, pour les prier de seconder la mission du greffier des états de Brabant auprès du duc d'Anjou.

Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 96.

1426. — Lille, 15 octobre 1578. Lettre de Ponthus de Noyelles aux états généraux. Selon la charge qu'il a plu à l'archiduc et à eux de lui donner, il s'est acheminé à Lille pour, avec les S^{rs} de Capres, de Beaurepaire et d'Auxy, entrer en communication avec le seigneur de Montigny et les chefs des compagnies wallonnes étant au quartier de Menin. Ceux-ci ne se trouvant pas à Lille, il leur a dépêché un homme exprès, pour qu'ils s'y rendent; il attend leur réponse.

Arch. du royaume : MS. d'Alegambe, t. III, fol. 75. —

Arch. de la Haye : Acta statuum Belgii, t. III, pièce 102.

1427. — Mons, 13, 14 et 15 octobre 1578. Instruction donnée par les états de Hainaut au S^r Lancelot de Peysant, S^r de la Haye, envoyé vers les états d'Artois (1). L'objet de

(1) Il fit sa proposition aux députés, le 26 octobre, à Béthune.

cette mission était de former une ligue des provinces catholiques contre les protestants.

Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas, III, 583. — Arch. du royaume : *Réconciliation des provinces wallonnes*, t. I, fol. 423. — Arch. des états d'Artois, à Arras : reg. A, fol. 371.

1428. — *Anvers*, 14 octobre 1578. Lettres des états généraux au duc d'Arschot et au S^r de Fresin, pour les prier de revenir dès qu'ils auront entendu la réponse du duc d'Anjou sur les points que le greffier des états de Brabant a été chargé de lui proposer.

Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 97.

1429. — *Richmond*, 14 octobre 1578. Lettre de la reine Elisabeth aux états généraux. Le rapport que ses ambassadeurs lui ont fait, à leur retour, l'aurait assez contentée, si la dévotion que, dans leurs lettres, ils disent lui porter, s'était manifestée par des effets lors de leur négociation avec le duc d'Anjou; mais ils se sont montrés alors « si serrez », qu'elle ne peut croire qu'ils fassent tel état d'elle que « ses comportements envers » eux « le méritent. Néanmoins elle consent à leur accorder les huit mille livres sterling ou environ qui restent entre les mains de son agent, mais à condition qu'ils les emploient au payement de ce qui est dû au duc Casimir.

Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas, III, 125. — Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 254. — Bibl. roy. : MS. 7199, p. 73, et 9238, p. 181. — Arch. de la Haye : reg. Angleterre, 1576 à 1580, fol. 147 v^o, et *Acta statuum Belgii*, t. III, pièce 104.

1430. — *Gand*, 15 octobre 1578. Lettre écrite aux états généraux par leurs députés à Gand. Ils sont arrivés en cette ville le 12; le duc Casimir y était déjà. Ils l'ont vu le 13, et n'ont su en tirer qu'une réponse peu satisfaisante. Le même jour, il est parti pour Courtrai. Le 13 aussi, la proposition a été faite à messieurs de Gand par le seigneur de Sainte-Alde-

gonde. Pour réponse, ils ont remercié l'archiduc Matthias, le prince d'Orange et les états, et demandé copie de la proposition.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 192 vo. — Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 256.

1451. — *Anvers, 16 octobre 1578.* Lettre écrite aux états de Hainaut par Thiéry d'Offegnyes, leur député aux états généraux. Elle contient des détails intéressants sur les démarches qu'il a faites auprès de l'archiduc, du conseil d'État et du prince d'Orange, afin d'obtenir la répression des excès commis par les Gantois; sur l'opinion, qu'on avait à Anvers, que les provinces wallonnes étaient d'accord avec le S^r de Montigny et les malcontents; sur le rapport fait, par le S^r de Harchies, de sa mission à Bruges, Ypres et Gand; sur les intelligences des Gantois avec le duc Casimir; sur les nouvelles reçues d'Artois; sur la proposition faite aux états généraux par le conseil d'État d'envoyer des députés aux provinces, pour les induire à recevoir la *religionsvrede*; sur les plaintes formées par les députés de Gand de ce que le comte de Lalaing avait envoyé des renforts aux malcontents; sur les nouvelles reçues du camp du prince de Parme; sur la prochaine assemblée du cercle de Westphalie à Cologne et l'intention des états généraux de s'y faire représenter, etc.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 178-180.

1452. — *Anvers, 16 octobre 1578.* Lettre des états généraux à leurs députés à Gand. Ils les requièrent instamment d'employer « tout leur sens, industrie et entendement » à induire messieurs de Gand à accepter les moyens d'arrangement qu'ils leur ont fait proposer. Il est à craindre, sans cela, que le feu ne s'allume tellement qu'on ne puisse plus l'éteindre, et qu'il n'en résulte l'entière ruine de la patrie.

Bibl. roy. : MS. 7199, p. 75, et 9238, p. 185.

1453. — *Du lieu accoutumé (Augsbourg), 16 octobre 1578.* Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordi-

naire. Le 10, on a été informé à Augsbourg, par une estafette que Leonardo de Tassis a expédiée le 4 de Namur, de la mort de don Juan d'Autriche. Haller espère « que ladite mort causera à la patrie toute prospérité et félicité. » Tassis écrit (Haller a vu la lettre) que don Juan est mort le 1^{er} octobre, « et de riens aultre chose que de tristesse, pour non avoir » sceu parvenir à son intention avecq la guerre, et que tout » le camp est mary d'avoir perdu ce prince. » On lui écrit de Gènes que, le 23 septembre, est arrivé en ce lieu le duc Éric de Brunswick avec sa femme, pour passer à Barcelone et de là à la cour du roi d'Espagne. On attendait à Gènes quelques galères napolitaines, pour escorter ce prince. On ne parlait plus à Gènes de la venue du duc de Terranova, ni de la paix dont il devait être porteur. — En P. S., Haller dit qu'il jouit, sur l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand, d'une pension de soixante-douze carolus que le roi, à son avènement au comté de Flandre, lui a donnée pour ses services. Comme les biens de cette abbaye sont administrés maintenant sous l'autorité des états, il les supplie d'écrire au seigneur François Hembyze, afin qu'il lui fasse payer sadite pension.

Arch. d'Ypres.

1454. — *Sans date (17 octobre 1578)*. Remontrance faite aux états généraux par le S^r de Launay, ambassadeur du duc d'Anjou, sur le départ du camp du duc Casimir et sa jonction avec les Gantois.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 193 v^o. — Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 98 v^o.

1455. — *Anvers, 17 octobre 1578*. Lettre des états généraux au duc d'Anjou, contenant les éclaircissements demandés par son ambassadeur, le S^r de Launay, sur le départ du camp du duc Casimir. « Ledict duc, disent-ils, est party du camp » sans nostre sceu, ayant escript à monseigneur le prince » d'Orange qu'il y estoit allé pour se rafraichir et refaire, et

» veoir les Gantois à leur prière. Néantmoins, pour plus près
 » sonder son intention et le prier de retourner au camp,
 » avons envoyé vers ledict duc certains noz députez, desquelz
 » d'heure en heure attendons nouvelles, dont ferons part à
 » V. A. »

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 195 v^o. — Arch.
 de la Haye : reg. France, 1578, fol. 99.

1456. — *Mons*, 18 octobre 1578. Lettre du duc d'Anjou aux états généraux. Un des siens les ira trouver, pour leur porter sa réponse sur ce que le greffier de Brabant lui a proposé de leur part.

Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 99 v^o.

1457. — *Gand*, 18 octobre 1578. Lettre écrite aux états généraux par leurs députés à Gand. En ce qui concerne les soldats wallons, les Gantois sont contents qu'on les paye, mais ils n'y veulent contribuer en rien; seulement ils promettent qu'après cela ils participeront aux contributions générales. Touchant le fait de la religion, ils accorderont l'exercice de la catholique romaine et accepteront la *religionsvrede*, pourvu que, dans toutes les autres provinces, on accorde des temples convenables à ceux de la religion réformée, et que partout aussi on accepte la *religionsvrede*. A l'égard des prisonniers, on espère qu'ils relâcheront madame de Glajon, et qu'ils s'en remettront, quant aux autres, à ce que l'archiduc et le prince d'Orange, avec leurs députés, en décideront. Au surplus, ils se joindront plus étroitement avec les états généraux, de façon que rien ne s'attentera dorénavant sans commun consentement et sans l'aveu de Son Excellence (le prince d'Orange). Tout cela résulte des communications que les députés ont eues avec eux; mais jusqu'ici ils n'ont pas encore leur réponse.

Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 261.

1458. — *Menin*, 18 octobre 1578. Déclaration d'Emmanuel de Lalaing à l'archiduc et aux états généraux. Il les remercie

de ce qu'ils ont bien voulu écouter ses plaintes et prétentions, et lui promettre le maintien de la pacification de Gand et de l'union par toute la Flandre; la délivrance des évêques et seigneurs, ou au moins leur remise entre les mains de Son Altesse, et la restitution des armes, drapeaux et bagages pris aux compagnies du seigneur de Hèze, du capitaine de Mons et à son propre régiment. Ces points accomplis, il se soumettra complètement, ainsi que sa troupe, au bon plaisir de Son Altesse. Il explique les divers motifs qui lui ont dicté sa conduite; il est bien décidé à ne quitter Menin que lorsque les points susmentionnés seront entièrement exécutés. Il justifie sa prise d'armes, se plaint de ce que ses soldats ne sont pas payés; mais il n'en fera pas moins tout son possible pour les maintenir dans le devoir. Il proteste contre l'arrivée du duc Casimir et contre la levée du camp.

Lettres inédites d'Emmanuel de Lalaing, etc., p. 33. —

Arch. du roy. : MS. d'Alegambe, t. III, fol. 83, et

Réconciliation des provinces wallonnes, t. I, fol. 426.

— Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 263. —

Bibl. roy. : MS. 9238, p. 189. — Arch. de la Haye :

Acta statuum Belgii, t. III, pièce 108.

1439. — *Sans date* (.. octobre 1578). Remontrance des bourgmestre et échevins d'Alost aux états généraux contre une ordonnance des échevins, conseil, nobles et notables de Gand qui leur enjoignait de faire vendre les meubles et cattels des cloîtres, églises, fabriques, tables du Saint-Esprit et autres biens ecclésiastiques, dans leur ville. (Cette remontrance est mentionnée dans la lettre de d'Offegnyes du 20 octobre, n° 1442.)

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 185.

1440. — *Mons, 19 octobre 1578*. Lettre du duc d'Arschot aux états généraux, pour leur annoncer que, selon leurs commandements, il va retourner à Anvers.

Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 100.

1441. — *Anvers, 19 octobre 1578.* Lettre des états généraux aux députés du cercle de Westphalie assemblés à Cologne, afin qu'ils ajoutent foi et créance à ce que leur diront, de la part des états, Bucho d'Aytta, prévôt de Saint-Bavon, et le docteur Aggeus Albada.

Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 267.

1442. — *Anvers, 20 octobre 1578.* Lettre de Thiéry d'Ofegnyes au comte de Lalaing, contenant des particularités curieuses sur les délibérations des états généraux au sujet de l'affaire des Gantois et des malcontents; sur les lettres écrites au prince d'Orange par ceux de Gand et par le duc Casimir, pour qu'il se rende en cette ville, et l'avis contraire des états généraux; sur les nouvelles reçues des députés des états à Gand; sur la résolution des états d'envoyer le pensionnaire Yman, de Bruges, vers les états de Tournay et du Tournaisis, et le seigneur de Froidmont avec le greffier de Brabant vers les états de Hainaut.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 181-184.

1443. — *Gand, 20 octobre 1578.* Lettre écrite aux états généraux par leurs députés à Gand. Ils continuent à employer tous leurs efforts pour obtenir les points que les états désirent; mais il y aura de grandes difficultés à l'égard des biens ecclésiastiques saisis, et il est probable que les Gantois n'en voudront rien rendre, mais seulement accorder quelques alimentations ou pensions. Touchant les prisonniers, il est fort à craindre qu'ils ne veuillent pas faire de concessions, de peur de leur vengeance. Relativement à la religion, ils sont toujours disposés à admettre la catholique, pourvu que la *religionsvrede* soit généralement établie: « lequel, disent les » députés (la lettre est signée de Philippe de Marnix), nous » sembleroit le pied, soubz très-humble correction de Vos » Seigneuries, et le plus seur pour les deux parties, et le

» plus convenable à la disposition du temps présent, et le plus
 » salutaire pour le repos général du pays. »

Quelques lettres de Marnix de Sainte-Aldegonde ; etc.,
 p. 15. — Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 270.
 — Bibl. roy. : MS. 7199, p. 89, et 9253, p. 193. —
 Arch. de la Haye : *Acta statuum Belgii*, t. III, pièce
 109.

1444. — *Béthune, 20 octobre 1578.* Lettre d'Oudart de Bournonville aux états généraux. Les seigneurs de Bours, de Beurepaire et d'Auxy ont fait tant d'instances pour qu'il les accompagnât à Halewin, afin d'y poursuivre le traité commencé avec les Wallons, qu'il y a cédé. Comme il était en chemin, après cette négociation, pour aller à Arras, il a appris, à son grandissime regret, que le capitaine Ambroise s'est fait maître de cette ville, y ayant emprisonné le magistrat et quelques capitaines bourgeois. Il supplie les états de donner, avec l'archiduc, l'ordre qu'il convient à cette altération.

Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 268.

1445. — *Anvers, 21 octobre 1578.* Instruction donnée par les états généraux à M^e Jean Vander Warcke, pensionnaire de Middelbourg en Zélande, allant à Gand. Il était chargé de faire des représentations aux échevins de cette ville sur ce que l'amman s'était fait ouvrir la maison de Guillaume Valerius, chanoine de Saint-Bavon, et y avait établi certaines personnes. Le chanoine Valerius n'avait pas cessé, depuis la première convocation des états généraux, d'être présent à leur assemblée, comme l'un des députés de Flandre.

Arch. de la Haye : *Acta statuum Belgii*, t. III, pièce 110.

1446. — *Anvers, 21 octobre 1578.* Lettre des états généraux au comte de Lalaing, pour le prier de tenir les états de Hainaut assemblés jusqu'à l'arrivée du seigneur de Froidmont, du conseil d'État, qui partira d'Anvers le 25.

Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 100.

1447. — *Anvers, 21 octobre 1578.* Lettre des états généraux aux états de Hainaut, pour les prier de rester assemblés jusqu'à l'arrivée de M. de Froidmont, du conseil d'État.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 171. — Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 100 v°.

1448. — *Anvers, 22 octobre 1578.* Lettre des états généraux au duc d'Anjou, pour le prier d'ajouter foi et créance à ce que lui diront, de leur part, le seigneur de Froidmont et le secrétaire d'Anvers, Martini, qu'ils envoient à Mons, avec la mission de remontrer aux états de Hainaut certains points concernant le malentendu survenu en Flandre entre les Wallons et les Gantois.

Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 101.

1449. — *Anvers, 25 octobre 1578.* Instruction de ce que le seigneur de Froidmont et le secrétaire d'Anvers, Martini, auront à remontrer, de la part de S. A. et des états généraux, aux états du pays et comté de Hainaut. L'objet de cette députation était d'obtenir que les états de Hainaut ne se séparassent pas de la généralité, et qu'ils déclarassent ouvertement et sans dissimulation « par quelle voye ilz désiroient » estre accommodez. »

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 198 v°-200.

1450. — *Anvers, 25 octobre 1578.* Déclaration de l'archiduc Matthias et des états généraux portant que toutes les dignités, bénéfices, officés, dîmes, pensions et biens incorporés aux archevêchés et évêchés dont l'érection a été faite dans les Pays-Bas « par les menées des Espaignolz, » sont « restitués » en leur premier estre et estat, et doivent cesser et cessent, » et seront et demeureront cassés et de nulle valeur. » Déjà, avant cette déclaration, les états et l'archiduc, tenant lesdites incorporations et annexions pour nulles, avaient conféré les

prélatures, prévôtés, prébendes et autres dignités et offices qui y étaient compris.

Arch. de la Haye : *Acta statuum Belgii*, t. III, pièce 103.

1451. — *Mons*, 24 octobre 1578. Lettre du duc d'Anjou aux états généraux. L'abbé de Maroilles, qui retourne vers eux, pourra leur dire « de quel pied il marche, à l'avance-ment de leurs affaires. » Touchant le traité de paix, il dépêchera le seigneur des Pruneaux, avec charge de leur faire connaître ce qui lui semble à propos sur ce point.

Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 102 v°.

1452. — *Mons*, 24, 25 et 27 octobre 1578. Résolution des états de Hainaut de supplier le duc d'Anjou « d'entreprendre » la protection de la pacification de Gand et union des états généraux » contre les insolences et déportements de ceux de la nouvelle religion.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 196.

1453. *Mons*, 25 octobre 1578. Proposition faite aux états de Hainaut par le seigneur de Froidmont et le secrétaire Martini, en vertu de leur instruction (n° 1449).

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 198 v°.

1454. — *Gand*, 26 octobre 1578. Lettre écrite aux états généraux par Philippe de Marnix, l'un de leurs députés à Gand. Ils étaient parvenus à obtenir des Gantois restitution des biens ecclésiastiques et permission de la religion romaine, pourvu que la religion réformée fût admise partout, et, quant aux prisonniers, des assurances contre toutes violences et attentats, lorsqu'on a reçu la nouvelle que deux des quinze ont été pendus à Arras, par ordre du seigneur de Capres. En présence de ce fait, « nul homme de bien et d'honneur ne s'osoit d'ores en avant plus entremesler de moyenner telles » paix fourrées, pendant qu'ailleurs on ensanglante les mains

» du sang des meilleurs patriotes. » Marnix se propose donc de retourner le lendemain à Anvers.

Quelques lettres de Marnix de Sainte-Aldegonde, etc.,
p. 16. — Arch. du royaume: MS. d'Alegambe, t. III,
fol. 85. — Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol.
280. — Arch. de la Haye: *Acta statuum Belgii*, t. III,
pièces 114 et 116.

1455. — *Mons, 27 octobre 1578.* Lettre des états de Hainaut aux états généraux, sur ce qui leur a été remontré par le seigneur de Froidmont.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 202.

1456. — *Mons, 27 octobre 1578.* Déclaration des états de Hainaut sur la proposition qui leur a été faite par le seigneur de Froidmont et le secrétaire Martini. Ils se plaignent des procédés des Gantois, justifient les Wallons mécontents, protestent que, quoiqu'ils se soient mis en rapport avec les provinces voisines, ils veulent demeurer constants dans l'union, pourvu que tout ce qui a été fait contrairement à la pacification de Gand soit redressé, etc.

Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas,
III, 388. — Arch. du royaume: MS. d'Alegambe,
t. III, fol. 100, et *Réconciliation des provinces wal-*
lonnes, t. I, fol. 450. — *Actes des états de Hainaut,*
t. VI, fol. 202 v^o-208.

1457. — *Béthune, 27 octobre 1578.* Lettre des états d'Artois aux états généraux. Ils répondent à la lettre des états généraux du 21 (1). Ils ont toujours désiré et désirent de se maintenir en conformité de la pacification de Gand; mais ils voient « qu'aucuns perturbateurs et ennemis du repos public, et contrevenans à ladite pacification, s'efforcent de

(1) Je ne l'ai pas trouvée.

» la perturber et mettre tout en combustion et désordre, ayans
 » si avant procédé que de mettre à sacq et ruyne les abbaïes,
 » monastères, églises et chasteaux des gentilzhommes, mesmes
 » bruslé le cloistre de la prévosté de Vormezelles, etc. » Ils re-
 quierent les états généraux d'y pourvoir, de concert avec l'ar-
 chiduc.

Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 281. — Bibl.
 roy. : MSS. 7199, p. 93, et 9238, p. 195.

1458. — *Gand, 27 octobre 1578* (1). Réponse des échevins, doyens, nobles et notables, ainsi que des trois membres de la ville de Gand, sur trois des points qui leur ont été proposés de la part de l'archiduc, du prince d'Orange, du conseil d'État et des états généraux, savoir : sur les biens ecclésiastiques, le fait de la religion et les personnes arrêtées le 28 octobre 1577 et les jours suivants.

In-4° de treize feuillets non chiffrés, imprimé à Gand,
 chez Gautier Manilius, 1578 — Rec. de la Ch. des
 représent., t. II, fol. 259.

1459. — *Anvers, 27 octobre 1578*. Instruction des états généraux pour Jacques de Brouqsault, premier échevin de Bruges, envoyé vers ceux de Gand. Ce député devait réunir ses efforts à ceux des autres députés des états, pour engager les Gantois à accepter les points qui leur étaient proposés et à contribuer aux dépenses de la généralité.

Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : *Acta statuum Belgii*,
 t. III, pièce 117.

1460. — *Mons, 28 octobre 1578*. Lettre du comte de La-
 laing aux états généraux, par laquelle il se réfère à ce que le
 seigneur de Froidmont et le secrétaire Martini leur rappor-
 tent.

(1) Dans le recueil de la Chambre des représentants, c'est du 17 octobre que cette réponse est datée.

ront de la résolution des états de Hainaut, résolution à laquelle il se conforme entièrement.

Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 101 v^o.

1461. — *Mons*, 28 octobre 1578. Lettre des états de Hainaut aux états généraux, les informant qu'ils ont chargé le seigneur de Louvegnies, leur député, de retourner à Anvers, afin de tenir la main à l'exécution des points demandés dans la déclaration qu'ils ont délivrée au seigneur de Froidmont et au secrétaire Martini.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 208 v^o.

1462. — *Mons*, 28 octobre 1578. Lettre du duc d'Anjou aux états généraux. Le seigneur de Froidmont leur porte sa réponse, en attendant qu'il leur dépêche un des siens.

Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 102 v^o.

1465. — *Mons*, 28 octobre 1578. Lettre du duc d'Arshot aux états généraux par laquelle il s'excuse derechef de retourner à Anvers, en les assurant, sur son honneur, « que, » pour chose qui puisse advenir, et en tous lieux et Estatz où » il se trouvera, il ne faudra jamais à leur faire service, de la » mesme affection et fidélité qu'il a faict jusques ores, sans » jamais aller ny faire chose quelconque contre la généralité. »

Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 102.

1464. — *Mons*, 28 octobre 1578. Lettre de Charles de Gavre, Sr de Fresin, aux états généraux. Il les supplie de ne pas trouver mauvais qu'il demeure encore quelques jours à Mons, pour contenter ceux qui lui ont prêté de l'argent, et pour s'occuper aussi de ses affaires particulières. Il se plaint des bruits qu'on répand sur son compte : « qu'est ung grand crève-cœur à ung » homme de bien (après avoir faict tant de bons offices à la » généralité, sans avoir espargné ny sa vie, ny son bien dès

» le commencement) se veoir ainsy mal traictié par suspi-
» tion. »

Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 103.

1465. — *Mons*, 28 octobre 1578. Lettre de Charles-Philippe de Croy, marquis d'Havré, aux états généraux. Voyant que, malgré toutes ses démarches, ses reîtres ne sont pas payés, « outre l'inconvénient qu'il a de sa jambe et une infinité d'au-
» tres raisons », il les prie de le déporter de sa charge. Il les engage à pourvoir aux désordres qui règnent et qui peuvent entraîner la destruction du pays; il voudrait qu'ils ôtassent « toutes diffidences, qui ne servent que de nourriture de
» toutes calamités et misères. »

Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 285.

1466. — *Mons*, 29 octobre 1578. Lettre de l'abbé de Marolles aux états généraux. Il regrette de ne pouvoir se trouver sûrement auprès d'eux : on a averti ses collègues et lui qu'ils ne seraient pas en sûreté à Anvers, à cause de certains bruits qu'on a calomnieusement semés, à savoir qu'ils adhèreraient aux malcontents : chose si éloignée de leur intention, et imaginée pour les rendre odieux au peuple. Avant donc de se mettre en route, il désire connaître l'intention des états sur ce fait, et s'il y a danger pour lui de retourner à Anvers. Il proteste, au surplus, de sa détermination de ne pas se séparer de la généralité.

Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 103 v^o.

1467. — *Arras*, 30 octobre 1578. Lettre écrite aux états généraux par Walter de Haudion, dit de Ghibrechies, et Jean Richârdot, leurs députés. Ils rendent compte d'abord de ce qu'ils ont fait à Douay, le matin, à leur passage, pour que « les choses s'y puissent passer doucement et paisiblement
» jusques à la venue du seigneur de Willerval » ; ils disent ensuite qu'à Arras ils ont trouvé un changement plus grave

qu'ils ne le pensaient, quatre bourgeois ayant été exécutés et d'autres étant détenus.

Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas, III, 178. — Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 287. — Bibl roy. : MSS. 7199, p. 98, et 9238, p. 196.

1468. — *Du lieu accoutumé (Augsbourg), 50 octobre 1578.* Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordinaire (Haller). D'après les nouvelles de Rome du 11 octobre, le duc de Novaterre (Terranova) a dû, le 10 septembre, partir d'Espagne pour l'Allemagne, d'où il se rendra vers les Pays-Bas pour le fait de la paix : « mais je crains — dit Haller — que » le roy voudra serrer l'estable quand le cheval sera desrobé, » selon le naturel de la nation. » Le voyage du roi à Monçon a été remis, à cause de la maladie de l'archiduc Wenceslas et d'une fièvre survenue à l'infante Isabelle. Les Espagnols font de grandes instances au pape pour qu'il envoie un nonce à Madrid, et même le sieur Odescalco, « personnage fort recom- » mandé à Sa Majesté. » Le roi de Portugal, qui a pris le titre de Henri I^{er}, a écrit au pape comment il a été reconnu par la noblesse de son royaume, et a reçu le serment de ses sujets le 28 août. Le pape, dans sa réponse, lui a donné le titre de roi. On écrit de Besançon que les Français ont pris en Bourgogne plusieurs places, qu'ils ont pillées et saccagées, et se sont emparés de dix mille têtes de bétail. Des lettres de Gênes du 15 portent qu'il y est arrivé une galère venue de Barcelone en deux jours et deux nuits, avec 150,000 écus et des lettres pour les principaux princes et seigneurs d'Italie. La même galère a confirmé la mort de l'archiduc Wenceslas, frère de l'Empereur; archevêque de Tolède.

Arch. d'Ypres.

1469. — *Gand, 51 octobre 1578.* Lettre du duc Jean-Casimir aux états généraux. Il admet les raisons qui empêchent le prince d'Orange de quitter Anvers. Il se transporterait lui-

même en cette ville, « pour consulter des moyens d'estaindre » ce feu qui jà tout allume en Flandres, à cause des brans- » quetaiges, pilleryes et meurtres de quelques altérez Wal- » lons » ; mais il ne croit pas que sa présence y puisse servir à quelque chose, et d'ailleurs il ne se veut enfoncer trop avant dans ce différend. « A ce que j'ay peu comprendre, dit-il, ceste » altération des Wallons est un jeu tramé, projecté de longue » main, qui tire une grande queue après soy. » Il demande qu'on donne enfin satisfaction à ses reîtres, en rappelant aux états que lui et ses gens ne se sont obligés qu'à trois mois de service, et qu'ils en sont déjà au cinquième.

Quelques lettres de Marnix-de Sainte-Aldegonde et du prince Jean-Casimir, etc., p. 43.—Arch. du royaume : MS. d'Alegambe, t. III, fol. 105, et *Réconciliation des provinces wallonnes*, t. I, fol. 462. — Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 505. — Bibl. roy. : MS. 7199, p. 47.

1470. — *Lille, 31 octobre 1578.* Lettre de Ponthus de Noyelles, seigneur de Bours, aux états généraux. Il leur rend compte des démarches qu'il a fait faire, sans succès, par le sieur de Marotelles, tant auprès du seigneur de Montigny et des compagnies wallonnes à Menin, qu'auprès des Gantois.

Arch. du royaume : MS. d'Alegambe, t. III, fol. 95. — Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 295.

1471. — *Sans date (octobre ou novembre 1578).* Requête des députés de la noblesse et des villes de Venlo, Gueldre, Stralen, Wachtendonck, Zutphen, Doesburg, Doutecom, Lochem et Grolle, faisant partie du duché de Gueldre et comté de Zutphen, aux états généraux. Ils se plaignent de « beaucoup » de nouveautez estranges et exorbitantes » qui ont été faites depuis la nomination du nouveau gouverneur de la province, notamment de ce que la religion prétendue réformée a été introduite au haut quartier de Gueldre, avec l'assistance des soldats y tenant garnison ; de ce que le chaneelier et d'autres

membres du conseil de Gueldre ont été destitués; des désordres commis par les soldats. Ils demandent que les états généraux pourvoient à ces griefs.

Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 250.

1472. — *Anvers, 1^{er} novembre 1578.* Mémoire pour le sieur Davidson, ambassadeur de la sérénissime reine d'Angleterre, de ce que les états généraux le prient vouloir déclarer à messieurs de la ville de Gand. (Titre textuel.) Il devait représenter aux Gantois l'extrême nécessité du camp des états et le renforcement de l'ennemi commun, qui les menaçaient d'une entière ruine, si tous les pays ne continuaient pas ensemble leurs contributions pour résister audit ennemi, et si les affaires ne s'accommodaient entre les Gantois et les soldats wallons étant à Menin. A l'appui de ces raisons et d'autres déduites dans le Mémoire, il les exhorterait à accepter les points et articles qui leur étaient proposés, « en s'assistant de la faveur » de monseigneur le duc Casimir. »

Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye: *Acta statuum Belgii*, t. III, pièce 122.

1475. — *Anvers, 2 novembre 1578.* Lettre des états généraux à M. de Montigny (Emmanuel de Lalaing), colonel d'un régiment d'infanterie wallonne. Ils ont trouvé étrange qu'il ait fait venir de nouvelles troupes pour les joindre aux siennes, d'autant plus qu'ils ont lieu d'espérer que, par les bons offices de l'ambassadeur d'Angleterre et de leurs députés, les Gantois s'accommoderont à la raison. Il apprendra du seigneur de Bours en quel état sont les affaires. Ils le requièrent derechef « de mettre en sérieuse considération combien mieux vault » s'étudier à l'expulsion de l'ennemi commun, que d'entreprendre une guerre intestine pour aucuns desseins particuliers. »

Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas, III, 168. — Bibl. roy. : MS. 7199, p. 55.

1474. — *Anvers, 5 novembre 1578*. Déclaration de l'archiduc Mathias, du prince d'Orange, du conseil d'État et des états généraux par laquelle ils acceptent les points contenus dans l'écrit des échevins, doyens, nobles et notables, ensemble des trois membres de la ville de Gand, du 27 octobre, en la manière suivante : Lesdits de Gand permettront le libre exercice de la religion catholique romaine; ils laisseront les gens d'Église jouir de leurs biens; l'archiduc, le prince, le conseil d'État et les états généraux feront tous devoirs pour induire les autres provinces à admettre la *religionsvrede*; il sera administré bonne justice aux prisonniers saisis à Gand, quand « les » forains et estrangiers ennemis » seront expulsés; dans l'intervalle, rien ne sera attenté contre eux, et ils seront gardés en un lieu neutre, jusqu'à décision de leur cause. Tous ces points étant accomplis par ceux de Gand, l'archiduc, le prince, le conseil d'État et les états généraux les tiendront en leur protection et sauvegarde.

Imprimé en flamand chez la V^e Pieter de Clerck à Gand, M. D. LXXVIII, petit in-4^o de 8 feuillets. — Arch. du royaume : MS. d'Alegambe, t. III, fol. 117 et 122. — Arch. d'Ypres. — Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 507 et 509. — Arch. de la Haye : *Acta statuum Belgii*, t. III, pièce 125.

1475. — *Anvers, 5 novembre 1578*. Lettres par lesquelles les états généraux promettent de rembourser à la reine d'Angleterre, ou à Baptiste Spinola, marchand génois, résidant à Gênes, la somme de 12,121 liv. 4 s. sterling que le dernier leur a fournie, sous l'obligation de ladite reine (1).

Arch. du royaume : *États généraux de 1619 et 1620*, fol. 8. — Arch. de la Haye : reg. *Angleterre*, 1576-1580, fol. 155.

(1) Il y a, sous la même date, une pareille promesse pour 16,656 livres 7 sols 3 deniers sterling que Horatio Pallavicini, marchand génois, avait prêtées aux états.

1476. — *Mons*, 4 novembre 1578. Lettre du duc d'Anjou aux états généraux. Les contestations qui se sont mues entre les Gantois et les Wallons ne lui causent pas moins de déplaisir qu'aux états : aussi il leur a dépêché en toute diligence le seigneur des Pruniaux, son conseiller et chambellan, pour leur exposer combien il est désireux de voir éteindre ce feu. Le seigneur des Pruniaux leur dira aussi comment son armée s'est débandée, à son grand regret. Cela ne serait pas arrivé sans la longueur et remise dont ils ont usé en son endroit : car la publication de leur traité n'ayant pas été faite à l'armée, il ne pouvait avec honneur ni autorité suffisante joindre ses forces aux leurs. Il termine en les engageant à condescendre à ce que les états de Hainaut leur ont proposé pour le bien du pays.

Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas, III, 169. — Arch. du royaume : *Réconciliation des provinces wallonnes*, t. II, fol 8. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 105.

1477. — *Anvers*, 4 novembre 1578. Lettre des états généraux au duc Casimir, pour le prier de concourir, avec l'ambassadeur d'Angleterre, le sieur Davidson, à l'aplanissement des différends qui existent entre les Gantois et les soldats wallons.

Arch. du royaume : *Réconciliation des provinces wallonnes*, t. II, fol. 9. — Arch. de la Haye : *Acta statutum Belgii*, t. III, pièce 127.

1478. — *Anvers*, 4 novembre 1578. Lettre des états généraux au comte de Lalaing. Les prévôts, jurés et échevins de Valenciennes se sont plaints à eux de ce que, le 22 octobre, on a mis à ferme, par cri public, certain impôt à lever sur les vins passant par Famars, Bouchain et Haspre. Les états ont chargé leurs députés qui partent pour le Hainaut d'en conférer avec le comte, qu'ils prient de faire révoquer ladite ferme.

Bibl. roy. : MS. 7199, p. 50.

1479. — *Anvers*, 4 novembre 1578. Lettre des états géné-